go4sup.be

Enseignement Supérieur
Mode d'emploi

ETUDIER

en Wallonie et à Bruxelles

2011-2012

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ENSEIGNEMENT ET
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SOMMAIRE

p.3 Editorial

p.4 Les études supérieures

p.8 Quelles formalités ?

p.11 Comment choisir ?

p.12 Quelles aides ?

p.14 La recherche

p.16 Liste des formations

p. 24 Annuaire

ÉDITO

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Quand je serai grand(e), je serai architecte, cosmonaute, ébéniste, avocat(e)... Et le métier envisagé alors, était souvent plus exotique encore (pilote de course, roi, princesse...). Puis le temps a passé. On change de classe, d'école et on arrive en fin de secondaire à devoir faire un choix, plus déterminant que celui posé dix, douze ans plus tôt.
Ce petit guide «Enseignement supérieur, Mode d'emploi» n'a d'autre ambition que de vous aider à prendre une décision, la bonne si possible.
Il a été conçu comme un outil d'orientation de base pour les élèves qui, sortant de l'enseignement secondaire ou voulant réorienter leur projet professionnel, sont à la recherche de la filière qui répondra à leurs attentes dans la poursuite de leur formation.

Certains d'entre vous se demandent ce qu'ils vont faire, d'autres le savent déjà mais se demandent encore si ce sera dans l'enseignement supérieur de type court ou de type long, et dans quelle institution.
Cette brochure va aussi vous permettre d'avoir les premières réponses à ces questions cruciales pour vous assurer de la pleine réussite dans vos choix futurs.

En complément à cet outil, n'hésitez pas à consulter la plateforme ***www.go4sup.be***. En quelques clics, vous pourrez voir où on enseigne quoi et visualiser ainsi quelles filières sont accessibles à quel endroit.

Au-delà de la réussite de vos études supérieures, que celles-ci vous apprennent à mieux vous connaître, à évaluer vos compétences, à prendre conseil dans vos orientations, à aller à la rencontre des autres, à découvrir de nouveaux horizons. En fait, à construire votre vie en ne laissant pas vos rêves de côté.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir tout au long de ce chemin riche en connaissances. Puisse-t-il vous apporter l'épanouissement privé et professionnel à la hauteur de vos attentes.

La Fédération Wallonie-Bruxelles

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES ?

La formation

Depuis septembre 2004, l'enseignement supérieur, qu'il soit universitaire ou non, a été profondément modifié par la mise en place de la réforme de Bologne. Il est articulé autour de 3 cycles : les bacheliers et spécialisations de type court (1er cycle) ; les masters et masters complémentaires (2e cycle) et les doctorats (3e cycle).

Processus de Bologne

- 47 signataires
- Création d'un espace européen de l'enseignement supérieur
- Etudes de base harmonisées et organisées en 2 cycles
- Promotion de la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs
- Promotion de la coopération européenne en matière d'évaluation de la qualité
- Promotion de la dimension européenne dans l'enseignement supérieur

La grande richesse de notre enseignement supérieur réside dans la diversité de l'offre. L'étudiant a la possibilité de s'orienter vers des formations soit *courtes*, soit *longues*.

Ces formations sont proposées dans différents établissements classés selon l'enseignement qu'ils organisent : l'*enseignement universitaire* ou l'*enseignement supérieur hors université*.

Les études d'architecture sont intégrées à l'université.

A la différence de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement supérieur n'est pas rendu obligatoire par la loi. Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur, c'est cependant une formidable occasion d'approfondir ses connaissances et ses compétences, mais aussi d'élargir les possibilités de carrière professionnelle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

164.596 étudiants ont fréquenté l'Enseignement supérieur de plein exercice en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2009-2010.
32.160 étudiants ont fréquenté l'Enseignement supérieur de Promotion sociale en 2008-2009.

Qu'est-ce que l'enseignement universitaire ?

Il existe 7 Universités au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, réparties en 3 Académies. Les études universitaires sont organisées en trois cycles et classées en 22 domaines (voir pages 16 et 17).

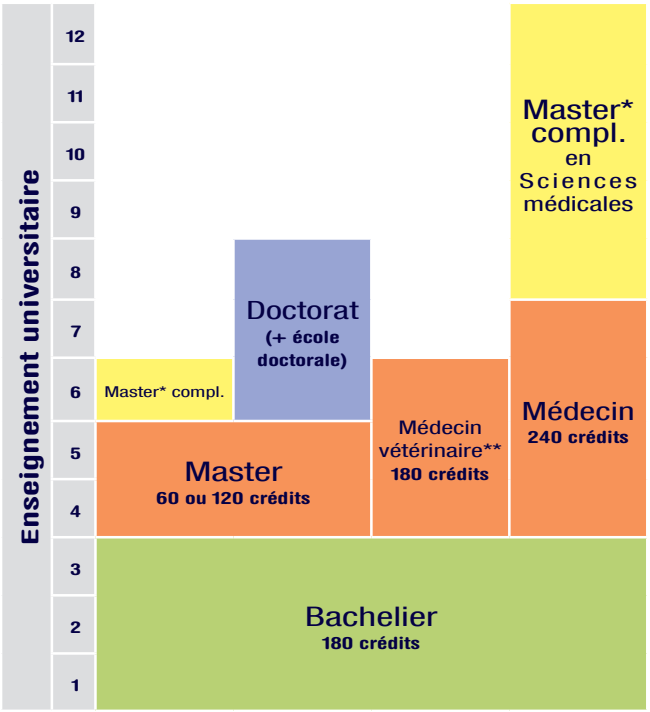

**Master complémentaire (min. 60 crédits) : études de 2e cycle correspondant à une qualification professionnelle particulière. Exemples : master complémentaire en ostéopathie, en droit fiscal, en génie sanitaire,etc. **Master complémentaire et doctorat accessibles aux médecins vétérinaires et médecins.*

Les études de **1er cycle** ont une durée de 3 ans (180 crédits). Elles conduisent au diplôme de bachelier.

Les études de **2e cycle** mènent au diplôme de :
- master après 1 an (60 crédits) ou 2 ans (120 crédits) ;
- médecin vétérinaire après 3 ans (180 crédits) ;
- médecin après 4 ans (240 crédits) ;
- master complémentaire après 1 an (60 crédits) au moins.

Les études de **3e cycle** mènent au grade de docteur après au moins 3 ans (180 crédits). L'accès au doctorat est permis après des études de minimum 300 crédits ou un master complémentaire.

Qu'est-ce que l'enseignement supérieur hors université ?

L'enseignement supérieur de plein exercice est proposé dans 21 Hautes Ecoles ainsi que dans 17 Ecoles supérieures des Arts. L'enseignement supérieur de promotion sociale est organisé dans 97 établissements, dont 3 organisent le type long.

Les Hautes Ecoles organisent un enseignement supérieur de type court et de type long. Les études sont classées en huit catégories : Agronomique / Arts appliqués / Economique / Paramédicale / Pédagogique / Sociale / Technique / Traduction et Interprétation.

Les Ecoles supérieures des Arts proposent également un enseignement supérieur de type court et de type long. Ces écoles préparent à l'ensemble des disciplines artistiques dans quatre domaines d'études : Arts plastiques, visuels et de l'espace / Musique / Théâtre et arts de la parole / Arts du spectacle, techniques de diffusion et de communication.

Les établissements de Promotion sociale organisent un enseignement supérieur de type court et de type long dans les 8 catégories suivantes :
Agronomique / Arts appliqués / Économique / Maritime / Paramédical / Pédagogique / Sociale / Technique .

Les formations **de type court** sont organisées en un seul cycle sanctionné par le grade académique de bachelier. Elles comprennent 180 crédits ou exceptionnellement 240 crédits qui peuvent être acquis respectivement en trois ou quatre années d'études (formation de sage-femme). Ces formations sont à la fois pratiques et théoriques. Elles mènent souvent directement à l'exercice d'un métier spécifique. Certaines Hautes Ecoles offrent en outre une année de spécialisation à l'issue de ce cycle.

L'enseignement supérieur **de type long** est organisé en deux cycles : le **1er cycle** comprend 180 crédits qui sont acquis en trois années d'études. Il conduit au diplôme de *bachelier*. Le **2e cycle** comprend 60 ou 120 crédits qui sont acquis respectivement en une ou deux années d'études et mène au diplôme de *master*.

Un accès à des études de master complémentaire ou de doctorat est possible pour les porteurs de grades de master délivrés hors université.

Crédit ?

Le crédit ECTS est une unité qui correspond au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage (cours, recherche en bibliothèque, réalisation de travaux, stage…). Une année d'études comprend 60 crédits.

LE SAVIEZ-VOUS ?

2.815 étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont participé au programme Erasmus en 2009-2010

Un parcours évolutif

La Fédération Wallonie-Bruxelles offre à l'étudiant engagé dans des études supérieures la possibilité de réorienter son parcours d'études ou de le prolonger vers d'autres formations que celle initialement choisie. Il existe pour ce faire des **passerelles de droit** prévues par la réglementation qui permettent à un étudiant de poursuivre ses études d'une Haute Ecole vers une Université, d'une Université vers une Haute Ecole et d'un établissement de promotion sociale vers une Université. Il existe également des possibilités pour se réorienter au sein de chaque type d'institutions d'enseignement supérieur. En plus des passerelles de droit, l'étudiant peut demander la valorisation d'études supérieures déjà accomplies ou d'une expérience personnelle et professionnelle.

Pour plus de renseignements : *http://www.enseignement.be/passerelles*

Des cursus sont coorganisés entre établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par exemple pour la formation des traducteurs et interprètes, mais également avec des établissements hors Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'**enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles** est inscrit dans un modèle européen commun. Ainsi, grâce au programme d'échanges ERASMUS, il est possible de faire une partie de ses études dans un pays européen ou dans une autre communauté linguistique. Le montant moyen des bourses Erasmus est de 225 € pour les cours et 388 € pour les stages.

La mobilité étudiante, un des objectifs principaux du processus de Bologne, contribue au développement personnel, à la circulation des idées, de la culture et de la recherche ainsi qu'à l'amélioration des connaissances linguistiques.

Conditions d'accès

Tout jeune rhétoricien ayant obtenu un certificat d'études secondaires supérieures (**CESS**) et résidant en Belgique a accès à toutes les études supérieures, quelle que soit l'option suivie dans le secondaire.

Il y a quelques **exceptions** à cette règle :

- Pour entamer *des études de master en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil à l'Université*, il faut passer un examen d'entrée qui vérifie les connaissances en mathématiques. Cet examen est organisé en juin et en septembre.
- Pour s'inscrire dans une Ecole supérieure des Arts, il faut réussir une épreuve d'admission qui vérifie les capacités de l'étudiant à suivre avec fruit les études dans ce secteur. Les épreuves d'admission commencent généralement le 1er septembre, mais il est nécessaire de s'inscrire avant cette date.

Attention : il est préférable de s'inscrire rapidement dans un établissement. Dans la plupart des institutions, les cours reprennent aux alentours du 15 septembre.

En général, les principales **pièces à fournir** lors de l'inscription sont les suivantes :	
→	un bulletin d'inscription complété
→	une photocopie du certificat d'enseignement secondaire ou la formule provisoire délivrée par l'établissement secondaire
→	une photocopie recto/verso de la carte d'identité
→	3 photos d'identité
En fonction de l'établissement ou de la formation choisie, des documents supplémentaires peuvent être réclamés.	

Pour les jeunes qui ne possèdent pas de CESS, des examens d'admisssion sont organisés par les universités et le Conseil Général des Hautes Écoles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La réussite d'une année d'études est généralement assurée avec une moyenne de 12/20 et une note de 10/20 au minimum à chaque examen. En Ecole supérieure des Arts, la réussite est assurée avec une moyenne de 12/20 et une note de 12/20 au minimum à chaque examen.

Aspects financiers

Minerval :

Chaque année, l'étudiant est tenu d'acquitter un **droit d'inscription** dans l'établissement d'enseignement supérieur de son choix. Le montant de ce minerval diffère selon les établissements et le type de formation suivie.

Pour l'année académique 2011-2012, le montant est fixé à :

Pour les Universités	
- minerval complet	837 €
- minerval intermédiaire (étudiants de condition modeste)	374 €
- minerval boursier	0 €
Pour l'Enseignement supérieur hors Universités	
- minerval complet*	maximum 837 €*
- minerval intermédiaire (étudiants de condition modeste)	maximum 374 €*
- minerval boursier*	0 €*

**Minerval légal, droits complémentaires et frais afférents aux coûts réels sauf pour les Ecoles supérieures des Arts et les sections «techniques de l'image», «communication appliquée» et «presse et information» dans les Hautes Ecoles.*

L'allocation d'études :

Un seul formulaire, une seule demande, une seule date limite !

La Fédération Wallonie-Bruxelles octroie deux types d'aide financière aux étudiants de condition peu aisée : l'allocation d'études (bourse d'études) et le prêt d'études.

Le montant de l'allocation est calculé en fonction des revenus et du nombre de personne(s) à charge. Est également pris en compte le fait que l'étudiant soit externe ou interne, qu'il bénéficie ou non d'allocations familiales, qu'il soit ou non en dernière année, qu'il habite ou non à plus de 20km de son établissement d'enseignement.

QUELLES FORMALITÉS ?

En général, **pour bénéficier d'une allocation d'études**, l'étudiant doit :

→	être inscrit régulièrement dans un établissement d'enseignement supérieur de plein exercice
→	ne pas répéter une année d'études (bisser), à l'exception du premier échec dans une des années d'études du 1er cycle), ou ne pas suivre une année d'études de niveau égal ou inférieur à une année déjà réussie.

La date limite d'introduction d'une demande d'allocation d'études est fixée au 31 octobre de l'année académique en cours. Les formulaires de demande peuvent être obtenus dans les établissements scolaires, les bureaux régionaux d'allocations d'études, les centres InforJeunes, etc.

Services sociaux

Un service social est présent dans chaque établissement d'enseignement supérieur afin de venir en aide aux étudiants qui rencontrent des difficultés financières.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le montant annuel d'une bourse d'études varie de 394 € à 4520 €. Le montant annuel moyen est de 1028 €.

Transports

À la suite d'une décision du Gouvernement de la Communauté française, depuis l'année académique 2008-2009, les étudiants de moins de 24 ans bénéficient d'une réduction de 50 % sur les abonnements de la STIB et des TEC.

Vie étudiante

La plupart des établissements d'enseignement supérieur sont situés dans des centres urbains facilement accessibles grâce aux transports en commun. Les étudiants bénéficient de toute une série d'infrastructures (magasins, piscines, salles de sport, cinémas, théâtres…) et de possibilités de restauration variées, sandwicheries, snacks, restaurants ou magasins d'alimentation.

Les étudiants ont également la possibilité de participer à de nombreuses activités extra-académiques (activités culturelles et sportives, fêtes estudiantines, conférences…) organisées par les établissements ou par les associations d'étudiants (cercles étudiants).

En matière de logement, certains établissements proposent des chambres à des prix modiques, tandis que des particuliers mettent également des chambres en location. Enfin, les étudiants ont aussi la possibilité de s'orienter vers des agences immobilières. Le prix moyen d'un logement peut être estimé entre 250 et 350 € par mois (sans les charges).

COMMENT CHOISIR ?

Prendre le temps de réfléchir	Le choix est très important. Si votre choix n'est pas encore certain fin juin, il vaut mieux attendre la mi-août en prenant le temps de réfléchir et d'en parler avec les personnes qui vous sont proches.
S'informer, en parler	S'il est évident que la décision finale vous appartient, il peut être indiqué de consulter : parents, amis, professeurs, services spécialisés. Si vous avez des connaissances qui sont inscrites dans le supérieur et qui poursuivent les études que vous souhaitez entreprendre, n'hésitez pas à les interroger.
Lire les programmes	Pour effectuer au mieux votre choix d'études, vous pouvez consulter les programmes des cours disponibles sur les sites Internet ou dans les brochures des différents établissements
Poser toutes vos questions	N'hésitez pas à poser des questions à l'établissement dans lequel vous souhaitez vous inscrire, à interroger des étudiants qui y suivent des cours, à aller visiter les lieux.
Participer aux cours préparatoires	Certains établissements organisent des cours de préparation aux études supérieures durant les congés scolaires. C'est souvent l'occasion de rafraîchir les acquis du secondaire avant une première entrée dans le supérieur.
Visiter les établissements	Si l'établissement organise une journée « portes ouvertes », c'est l'occasion de découvrir votre nouvel établissement de l'intérieur.
Un dernier conseil	Si malheureusement, vous vous rendez compte, après votre inscription dans un établissement, que les études choisies ne vous conviennent pas, il est temps de vous réorienter mais surtout de vous désinscrire avant le 1er décembre de l'année académique en cours, afin que cette année ne soit pas considérée comme une année d'échec.

Aides financières

Bourses d'études

Service des allocations et prêts d'études aux familles
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
Tél. : +32 2 413 37 37
http://www.cfwb.be/allocations-etudes

Service social de l'établissement d'enseignement supérieur

La plupart des établissements disposent d'un service social. Celui-ci vient en aide aux étudiants qui rencontrent des difficultés financières et agit en toute confidentialité. Il peut, par exemple, accorder des prêts voire des aides financières non remboursables pour des questions de loyer, de transport...

Des services d'orientation

Les Centres PMS

Les centres psycho-médico-sociaux (CPMS), relevant des différents réseaux d'enseignement, proposent, parmi les nombreux services qu'ils rendent aux élèves, de fournir de l'information concernant les possibilités en matière d'études, de formations et de professions, en plus de les accompagner dans l'élaboration de leur projet académique ou professionnel.

Annuaire des centres PMS :
http://www.enseignement.be/annuaires (Accueil - Système éducatif - annuaire - Centres PMS)

Service d'Information sur les Etudes et les Professions (SIEP)

Direction et siège social
Rue Forgeur, 25
4000 Liège
Tél. : +32 4 222 05 10
Fax : +32 4 223 65 55
http://www.siep.be

Le SIEP a pour mission de mettre au service de tous, toute l'information sur les études, les formations et les professions. Il dispose de bureaux à Bruxelles, Namur, Mons, Charleroi et Liège.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des études scientifiques démontrent qu'une bonne gestion du temps, la prise de notes, l'assistance régulière aux cours et le temps consacré au travail personnel sont des facteurs importants de réussite.

Préparation aux études supérieures

Certains établissements organisent des cours pendant l'été. C'est un bon moyen pour avoir un premier contact avec son futur établissement et pour arriver en début d'année avec des connaissances rafraîchies.

Les conseils étudiants

Chaque établissement comporte un conseil des étudiants. Ce conseil représente les étudiants dans les instances officielles et est le porte-parole des étudiants auprès des autorités.

Les conseils étudiants sont regroupés en deux fédérations :

La FEF
(Fédération des Etudiant(e)s Francophones)
Rue de la Sablonnière, 20
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 223 01 54
Fax : +32 2 217 27 93
e-mail : contact@fef.be *http://www.fef.be*

L'UNECOF
(Union des Etudiants de la Communauté française)
Avenue des Arts, 50 bte 19
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 541 85 00
Fax : +32 2 541 85 09
e-mail : info@unecof.be *http://www.unecof.be*

Service administratif

Ministère de la Communauté française

Administration générale de l'Enseignement et
de la Recherche scientifique
Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et
de la Recherche scientifique

Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles
Tél. : +32 2 690 87 03 ou 87 75
Fax : +32 2 690 87 60 ou 87 76
http://www.enseignement.be/infosup

LA RECHERCHE ?

L'enseignement supérieur offre aux titulaires d'un master universitaire l'occasion de compléter une formation de pointe dans des domaines émergents pour se préparer à des carrières passionnantes. L'excellence des équipes de recherche des Universités permet aux étudiants d'être en prise directe avec les développements les plus récents de la science et des technologies.

Récompensée par divers **prix internationaux**, la recherche au sein des Universités aborde de multiples domaines scientifiques. De nombreux laboratoires, toutes disciplines confondues, contribuent à l'enrichissement des connaissances.

Le **Fonds de la Recherche Scientifique** (F.R.S.-FNRS) a pour mission de développer la recherche scientifique non orientée dans le cadre d'initiatives présentées par les chercheurs. Il favorise la production et le développement des connaissances en soutenant, d'une part, les chercheurs à titre individuel et en finançant, d'autre part, des programmes de recherche dans les laboratoires des Universités.

La recherche au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'inscrit dans le cadre des programmes européens. Les laboratoires sont coordinateurs ou partenaires d'un grand nombre de projets de recherche qui relèvent des **programmes-cadres de l'Union européenne**. Une telle implication constitue une garantie de qualité et de visibilité internationale.

Cette visibilité internationale est confirmée par de nombreuses **publications** dans des revues scientifiques reconnues. L'Union européenne édite des rapports sur les indicateurs de la science et de la technologie. Ces rapports évaluent la qualité des publications dans les principales Universités des pays de l'Union européenne et classent en ordre utile celles des chercheurs belges. Les domaines privilégiés sont, entre autres, les sciences biomédicales, la médecine clinique et les sciences de la terre, l'informatique, l'agronomie, l'ingénierie, les mathématiques et les statistiques.

D'autres enquêtes montrent que la Belgique figure parmi les pays qui publient le plus et dont les publications sont le plus citées, pour autant que l'on tienne compte du nombre d'habitants et du produit intérieur brut.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pas moins de 13.000 chercheurs travaillent dans les Universités francophones. Toutes disciplines confondues, environ 700 doctorats sont décernés chaque année.

NOTES?
NOTE

Universités

Langues et Lettres

- Langues et littératures anciennes, orientation classiques
- Langues et littératures anciennes, orientation orientales
- Langues et littératures françaises et romanes
- Langues et littératures françaises et romanes - français langue étrangère
- Langues et littératures modernes
- Langues et littératures modernes, orientation arabes
- Langues et littératures modernes et anciennes
- Langues et littératures modernes, orientation germaniques
- Langues et littératures modernes, orientation orientales
- Langues et littératures modernes, orientation slaves
- Linguistique

Traduction - Interprétation

- Traduction et interprétation
- Traduction
- Interprétation

Sciences religieuses et Théologie

- Etudes bibliques
- Sciences religieuses
- Théologie

Histoire, Art et Archéologie

- Histoire
- Histoire de l'art et archéologie
- Histoire de l'art et archéologie, orientation Archéométrie
- Histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie

Sciences biomédicales et pharmaceutiques

- Sciences biomédicales
- Sciences pharmaceutiques

Sciences politiques et sociales

- Administration publique
- Anthropologie
- Etudes européennes
- Gestion des ressources humaines
- Politique économique et sociale
- Sciences de la population et du développement
- Sciences du travail
- Sciences humaines et sociales
- Sciences politiques
- Sciences politiques, orientation Relations internationales
- Sociologie
- Sociologie et anthropologie

Philosophie

- Ethique
- Philosophie
- Sciences des religions
- Sciences des religions et de la laïcité

Information et Communication

- Arts du spectacle
- Communication multilingue
- Information et communication
- Sciences et technologies de l'information et de la communication

Sciences juridiques

- Droit

Criminologie

- Criminologie

Sciences dentaires

- Sciences dentaires

Sciences Médicales

- Médecine

Sciences de la Santé publique

- Sciences de la santé publique

Sciences psychologiques et de l'éducation

- Logopédie
- Sciences de la famille et de la sexualité
- Sciences de l'éducation
- Sciences psychologiques
- Sciences psychologiques et de l'éducation
- Sciences psychologiques et de l'éducation, orientation Logopédie

Sciences de l'Ingénieur

- Ingénieur civil architecte
- Ingénieur civil biomédical
- Ingénieur civil des constructions
- Ingénieur civil des mines et géologue
- Ingénieur civil électricien
- Ingénieur civil électromécanicien
- Ingénieur civil en aérospatial
- Ingénieur civil en chimie et science des matériaux
- Ingénieur civil en informatique
- Ingénieur civil en informatique et gestion
- Ingénieur civil en mathématiques appliquées
- Ingénieur civil mécanicien
- Ingénieur civil physicien
- Sciences de l'Ingénieur, orientation Ingénieur civil
- Sciences de l'Ingénieur, orientation Ingénieur civil architecte

Sciences agronomiques et Ingénierie biologique

- Architecture du paysage
- Bioingénieur : chimie et bio-industries
- Bioingénieur : gestion des forêts et des espaces naturels
- Bioingénieur : sciences agronomiques
- Bioingénieur : sciences et technologies de l'environnement
- Sciences agronomiques et industrie du vivant
- Sciences de l'ingénieur - Bioingénieur

Sciences vétérinaires

- Médecine vétérinaire

Sciences

- Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire
- Bioinformatique et modélisation
- Biologie des organismes et écologie
- Océanographie
- Sciences actuarielles
- Sciences biologiques
- Sciences chimiques
- Sciences et gestion de l'environnement
- Sciences et gestion du tourisme
- Sciences géographiques
- Sciences géographiques - climatologie
- Sciences géographiques - Géomatique et géométrologie
- Sciences géologiques
- Sciences informatiques
- Sciences mathématiques
- Sciences physiques
- Sciences spatiales
- Statistiques
- Statistiques - Biostatistique

Sciences de la motricité

- Kinésithérapie et réadaptation
- Sciences de la motricité
- Sciences de la motricité, orientation Education physique

Sciences économiques et de gestion

- Gestion culturelle
- Ingénieur de gestion
- Sciences de gestion
- Sciences économiques
- Sciences économiques, orientation Econométrie
- Sciences économiques et de gestion

Art de bâtir et Urbanisme

- Architecture

Art et Sciences de l'art

Hautes Ecoles – type long

Catégorie Agronomique

- Architecture du paysage
- Sciences agronomiques - Finalité agronomie et gestion du territoire
- Sciences agronomiques - Finalité agro-industries
- Sciences agronomiques - Finalité horticulture

Catégorie Économique

- Ingénieur Commercial
- Sciences administratives - Option administration nationale et internationale
- Sciences administratives - Option didactique
- Sciences commerciales - Option finance
- Sciences commerciales - Option management international
- Sciences commerciales - Option didactique

Catégorie Paramédicale

- Kinésithérapie

Catégorie Sociale

- Communication appliquée Relations publiques
- Communication appliquée Animation socio-culturelle et éducation permanente
- Presse et information
- Communication appliquée - Section Publicité et communication commerciale
- Ingénierie et action sociales

Catégorie Traduction et Interprétation

- Interprétation
- Traduction

Catégorie Technique

- Sciences industrielles - Finalité chimie
- Sciences industrielles - Finalité biochimie
- Sciences industrielles - Finalité construction
- Sciences industrielles - Finalité géomètre
- Sciences industrielles - Finalité électronique
- Sciences industrielles - Finalité informatique
- Sciences industrielles - Finalité électricité
- Sciences industrielles - Finalité automatisation
- Sciences industrielles - Finalité électromécanique
- Sciences industrielles - Finalité Génies physique et nucléaire
- Sciences industrielles - Finalité Industrie
- Sciences industrielles - Finalité Mécanique
- Sciences industrielles - Finalité Textile
- Sciences industrielles - Finalité emballage et conditionnement

Hautes Ecoles – type court

Catégorie Agronomique

- Agronomie - Finalité agro-industries et biotechnologies
- Agronomie - Finalité agronomie des régions chaudes
- Agronomie - Finalité environnement
- Agronomie - Finalité forêt et nature
- Agronomie - Finalité techniques et gestions agricoles
- Agronomie - Finalité techniques et gestions horticoles
- Architecture des jardins et du paysage
- Gestion de l'environnement urbain
- Spécialisation en gestion de la qualité dans les entreprises agricoles, horticoles et agro-alimentaires

Catégorie Arts appliqués

- Arts du tissu
- Arts graphiques - Option arts graphiques
- Arts graphiques - Option arts graphiques et infographie
- Publicité - Option agencement de l'espace
- Publicité - Option médias contemporains
- Styliste - modéliste
- Spécialisation en accessoires de mode

Catégorie Économique

- Assurances
- Commerce extérieur
- Comptabilité - Option banque et finance
- Comptabilité - Option fiscalité
- Comptabilité - Option gestion
- Coopération internationale
- Droit
- E-business
- Gestion des transports et logistique d'entreprise
- Gestion hôtelière
- Immobilier
- Informatique de gestion
- Marketing
- Relations publiques
- Sciences administratives et gestion publique
- Secrétariat de direction - Option entreprises - administration
- Secrétariat de direction - Option langues
- Secrétariat de direction - Option médical
- Spécialisation en administration des maisons de repos
- Spécialisation en management hôtelier
- Spécialisation en management de la distribution - retail management
- Tourisme - Option animation
- Tourisme - Option gestion

Catégorie Sociale

- Assistant(e) en psychologie - Option psychologie clinique
- Assistant(e) en psychologie - Option psychologie du travail et orientation professionnelle
- Assistant(e) en psychologie - Option psychopédagogie et psychomotricité
- Assistant(e) social(e)
- Bibliothécaire - documentaliste
- Communication
- Conseiller(e) social(e)
- Ecologie sociale
- Ecriture mutlimédia
- Educateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives
- Gestion des ressources humaines
- Spécialisation en gestion du social
- Spécialisation en gestion des ressources documentaires multimédia
- Spécialisation en travail psychosocial en santé mentale

Hautes Ecoles – type court

Catégorie Paramédicale

- Sage-femme
- Audiologie
- Bandagisterie - Orthésiologie - Prothésiologie
- Biologie médicale - Option chimie clinique
- Biologie médicale - Option cytologie
- Spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques
- Diététique
- Spécialisation en diététique sportive
- Ergothérapie
- Logopédie
- Spécialisation en éducation et rééducation des déficients sensoriels
- Podologie - Podothérapie
- Soins infirmiers
- Spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie
- Spécialisation en oncologie
- Spécialisation en pédiatrie
- Spécialisation en salle d'opération
- Spécialisation en santé communautaire
- Spécialisation en santé mentale et psychiatrie
- Spécialisation en anesthésie

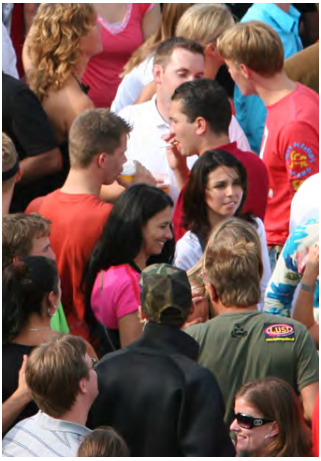

- Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente
- Spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et en psychogériatrie
- Spécialisation interdisciplinaire en réadaptation
- Spécialisation en art-thérapie
- Technologie en imagerie médicale

Catégorie Pédagogique

- Éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif
- Section normale préscolaire
- Section normale primaire
- Section normale secondaire Arts plastiques
- Section normale secondaire Éducation physique
- Section normale secondaire Français et français langue étrangère
- Section normale secondaire Français et morale
- Section normale secondaire Français et religion
- Section normale secondaire Langues germaniques
- Section normale secondaire Mathématiques
- Section normale secondaire Sciences économiques et sciences économiques appliquées
- Section normale secondaire Sciences humaines : histoire, géographie, sciences sociales
- Section normale secondaire Sciences : biologie, chimie, physique
- Section normale technique moyenne Bois - construction
- Section normale technique moyenne Économie familiale et sociale
- Section normale technique moyenne Électromécanique
- Section normale technique moyenne Habillement
- Spécialisation en orthopédagogie
- Spécialisation en psychomotricité

Catégorie Technique

- Aérotechnique - Finalité avionique
- Aérotechnique - Finalité construction aéronautique
- Aérotechnique - Finalité techniques d'entretien
- Automobile - Option expertise
- Automobile - Option mécatronique
- Biotechnique - finalité bioinformatique et imagerie
- Biotechnique - finalité biomécanique et biomatériaux
- Biotechnique - finalité bioélectronique et instrumentation
- Chimie - Finalité biochimie
- Chimie - Finalité biotechnologie
- Chimie - Finalité chimie appliquée
- Chimie - Finalité environnement
- Construction - Option bâtiment
- Construction - Option génie civil
- Construction - Option technologie du bois
- Electromécanique - Finalité climatisation et techniques du froid
- Electromécanique - Finalité électromécanique et maintenance
- Electromécanique - Finalité mécanique
- Electronique - Finalité électronique appliquée
- Electronique - Finalité électronique médicale
- Informatique et systèmes - Finalité automatique
- Informatique et systèmes - Finalité informatique industrielle
- Informatique et systèmes - Finalité réseaux et télécommunications
- Informatique et systèmes - Finalité technologie de l'informatique
- Informatique et systèmes - Finalité gestion technique des bâtiments - Domotique
- Techniques et services - Option technico-commercial
- Techniques et services - Option techniques et services industriels
- Techniques de l'image - Finalité Techniques de la photographie
- Techniques de l'image - Finalité Techniques de la cinématographie
- Techniques graphiques - Finalité Techniques de l'édition
- Techniques graphiques - Finalité Techniques infographiques
- Textile - Finalité Techniques de mode
- Spécialisation en sécurité des réseaux et systèmes informatiques
- Spécialisation en analyse et traitements des eaux
- Spécialisation en informatique médicale
- Spécialisation en Techniques aéronautiques et aéroportuaires

Ecoles supérieures des Arts

Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace - Type long

Dessin	Reliure
Peinture	Illustration
Sculpture	Bande dessinée
Céramique	Publicité
Installation, performance	Communication visuelle et graphique
Gravure	Communication visuelle
Sérigraphie	Graphisme
Lithographie	Design industriel
Photographie	Architecture d'intérieur
Art dans l'espace public	Design urbain
Espace urbain	Scénographie
Images dans le milieu	Cinéma d'animation
Tapisserie	Vidéographie
Stylisme et création de mode	Arts numériques
Design textile	Conservation, restauration des oeuvres d'art
Typographie	

Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace - Type court

Stylisme de mode	Graphisme
Stylisme d'objets ou esthétique industrielle	Bande dessinée
Dessin d'architecture	Illustration
Création d'intérieurs	Gravure et impression
Arts numériques	Sérigraphie
Photographie	Publicité
Images animées ou cinégraphies	Peinture
	Sculpture

LE SAVIEZ-VOUS ?

Benoît Poelvoorde est un ancien étudiant de l'INSAS.

Domaine des arts du spectacle et des techniques de diffusion de communication

Type long	Type court
Cinéma	Son
Radio-Télévision-Multimédia	Image
Théâtre et techniques de communication	Montage et scripte
	Multimédia
Interprétation dramatique	Arts du cirque

Domaine du théâtre et des arts de la parole

Type long

Art dramatique

Domaine de la musique - Type long

Formation instrumentale
- Claviers
- Cordes
- Percussions
- Vents

Formation vocale
- Art lyrique
- Chant

Musique électroacoustique
- Composition acousmatique
- Composition mixte

Musique ancienne, formation vocale
- Art lyrique
- Chant

Jazz et musique légère
- Chant
- Composition et arrangement
- Instrument

Ecriture et théorie musicale
- Composition
- Direction chorale
- Direction d'orchestre
- Ecritures classiques
- Education musicale
- Formation musicale

Musique ancienne, formation instrumentale
- Claviers
- Cordes
- Vents

Domaine de la musique - Type court

Agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur en musique

Pour connaître le ou les établissement(s) qui organise(nt) les formations énumérées ci-dessus :

www.enseignement.be/annuaires

Universités

Académie Louvain

Université catholique de Louvain

Place de l'Université, 1
1348 Louvain-La-Neuve
Tél. : +32 10 47 21 11
Fax : +32 10 47 29 99
http://www.uclouvain.be

Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix

Rue de Bruxelles, 61
5000 Namur
Tél. : +32 81 72 41 11
Fax : +32 81 23 03 91
http://www.fundp.ac.be

Facultés universitaires Saint-Louis

Boulevard du Jardin Botanique,43
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 211 78 11
Fax : +32 2 211 79 97
http://www.fusl.ac.be

Facultés universitaires catholiques de Mons

Chaussée de Binche, 151
7000 Mons
Tél. : +32 65 32 32 11
Fax : +32 65 31 56 91
http://www.fucam.ac.be

Académie Wallonie-Bruxelles

Université libre de Bruxelles

Avenue F.D Roosevelt, 50
1050 Bruxelles
Tél.: +32 2 650 21 11
Fax: +32 2 650 35 95
http://www.ulb.ac.be

Université de Mons

Place du Parc, 20
7000 Mons
Tél. : +32 65 37.31.11
Fax : +32 65 37 30 54
http://www.umh.ac.be

Académie Wallonie-Europe

Université de Liège

Place du 20 Août, 7
4000 Liège
Tél. : +32 4 366 21 11
Fax : +32 4 366 57 00
http://www.ulg.ac.be

Haute Ecole de Bruxelles (HEB)	Haute Ecole libre de Bruxelles - Ilya Prigogine (HELB-IP)
Chaussée de Waterloo, 749 1180 Bruxelles Tél. : +32 2 340 12 95 Fax : +32 2 347 52 64 heb@heb.be *http://www.heb.be*	Avenue Besme, 97 1190 Bruxelles Tél. : +32 2 349 68 11 Fax : +32 2 349 68 31 direction.presidence@helb-prigogine.be *http://www.helb.prigogine.be*
Haute Ecole de la Communauté française Paul-Henri Spaak (HESPA)	**Haute Ecole Francisco Ferrer de la Ville de Bruxelles (HEFF)**
Rue Royale, 150 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 227 35 01 Fax : +32 2 227 35 22 contact@he-spaak.be *http://www.he-spaak.be*	Rue de la Fontaine, 4 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 279 58 10 Fax : +32 2 279 58 29 heff.orgagenerale@he-ferrer.eu *www.he-ferrer.eu*
Haute Ecole Galilée (HEGAL)	**Haute Ecole Lucia de Brouckère (HELDB)**
Rue des Grands Carmes, 23 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 289 63 60 Fax : +32 2 289 63 39 heg@galilee.be *http://www.galilee.be*	Avenue Emile Gryzon, 1 1070 Bruxelles Tél. : +32 2 526 73 00 Fax : +32 2 524 30 82 info@heldb.be *http://www.heldb.be*
Haute Ecole Léonard de Vinci (HELDV)	**Haute Ecole EPHEC**
Place de l'Alma, 3 1200 Bruxelles Tél. : +32 2 761 06 80 Fax : +32 2 761 06 88 info@vinci.be *http://www.vinci.be*	Avenue Konrad Adenauer, 3 1200 Bruxelles Tél. : +32 2 772 65 75 Fax : +32 2 772.66.21 ephec@ephec.be *http://www.ephec.be*
Haute Ecole «Groupe ICHEC ISC St-Louis - ISFSC»	**Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet**
Boulevard Brand Whitlock, 6 1150 Bruxelles Tél. : +32 2 227 59 03 Fax : +32 2 223 13 48 info.he.ichec.isfsc@gmail.com *http://www.he-ichec-isfsc.be*	Chemin du champ de Mars, 17 7000 Mons Tél. : +32 65 40 12 20 Fax : +32 65 84 39 18 secrcentral@condorcet.be

Hautes Ecoles

Haute Ecole de la Ville de Liège

Rue Hazinelle, 2
4000 Liège
Tél. : +32 4 223 28 08
Fax : +32 4 221 08 42
info@hel.be
http://www.hel.be

Haute Ecole Libre Mosane - HELMO

Mont Saint Martin, 41
4000 Liège
Tél. : +32 4 222 22 00
Fax : +32 4 221 60 43
info@helmo.be
http://www.helmo.be

Haute Ecole de la Province de Liège

Avenue Montesquieu, 6
4101 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. : +32 4 237 96 01
Fax : +32 4 237 96 51
dgepl@provincedeliege.be
http://www.haute-ecole.provincedeliege.be

Haute Ecole de Namur - HENAM

Rue Saint-Donat, 130
5002 Namur
Tél. : +32 81 46 85 01
Fax : +32 81 46 85 25
direction@henam.be
http://www.henam.be

Haute Ecole de la Communauté française de Namur Albert Jacquard

Square Arthur Masson, 1
(1er étage)
5000 Namur
Tél. : +32 81 26 29 70
Fax : +32 81 26 29 68
presidence@heaj.be
http://www.heaj.be

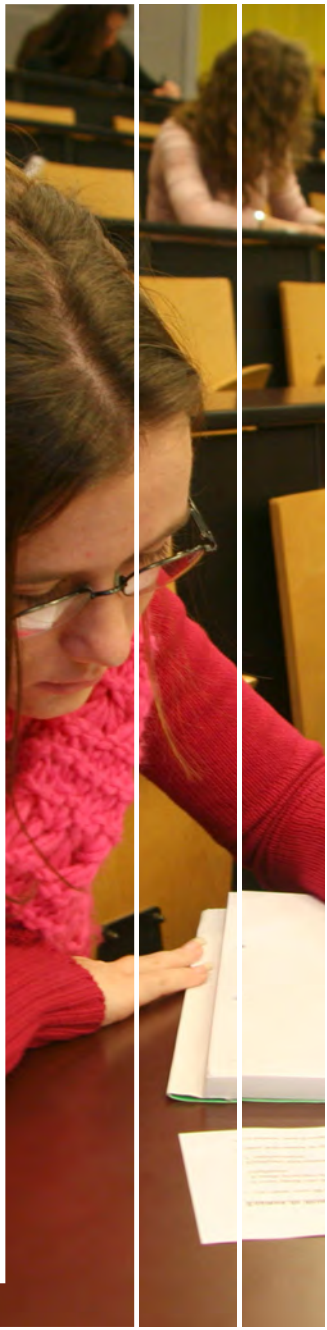

Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHa	Haute Ecole de la Communauté française en Hainaut
Chaussée de Binche, 159 7000 Mons Tél. : +32 65 40 41 41 Fax : +32 65 34 04 52 isabelle.graulich@helha.be *http://www.helha.be*	Rue Pierre Duménil, 4 7000 Mons Tél. : +32 65 34 79 83 Fax : +32 65 39 45 25 directeur-president@hecfh.be *http://www.hecfh.be*
Haute Ecole catholique du Luxembourg Blaise Pascal (HEPAS)	**Haute Ecole Charlemagne**
Rue des Déportés, 140 6700 Arlon Tél. : +32 63 23 41 48 Fax : +32 63 23 44 38 info@hebp.be *http://www.hebp.be*	Rue des Rivageois, 6 4000 Liège Tél. : +32 4 254 76 11 Fax : +32 4 253 39 15 secr.presidence@hech.be *http://www.hech.be*
Haute Ecole de la Communauté française du Luxembourg - Schuman	**Haute Ecole de la Province de Namur**
Avenue du Luxembourg, 101 6700 Arlon Tél. : +32 63 41 00 00 Fax : +32 63 41 00 13 cel.adm@hers.be *http://www.hers.be*	Rue Henri Blès, 188-190 5000 Namur Tél. : +32 81 77 67 56 Fax : +32 81 77 69 02 haute.ecole@province.namur.be *http://www.hepn.be*

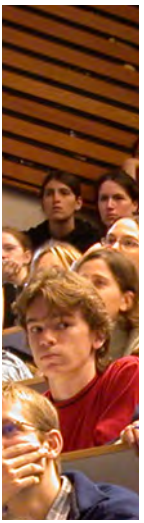

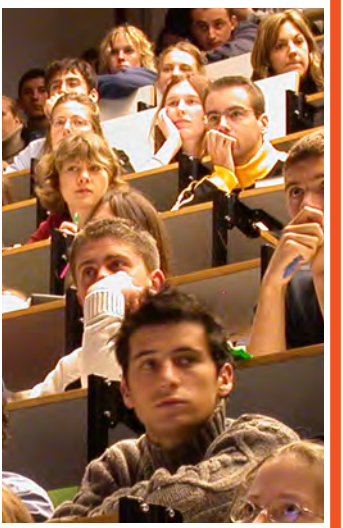

Ecoles supérieures des Arts

Ecole nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre	**Ecole supérieure communale des Arts et de l'Image « Le 75 »**
Abbaye de La Cambre, 21 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 626 17 80 Fax : +32 2 640 96 93 lacambre@lacambre.be *http://www.lacambre.be*	Avenue J.F. Debecker, 10 1200 Bruxelles Tél. : +32 2 761 01 22 Fax : +32 2 761 01 21 info@le75.be *http://www.leseptantecinq.be*
Académie Royale des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles	**Ecole supérieure des Arts de la Ville de Liège**
Rue du Midi, 144 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 506 10 10 Fax : +32 2 506 10 28 info@arba-esa.be *http://www.arba-esa.be*	Rue des Anglais, 21 4000 Liège Tél. : +32 4 221 70 70 Fax : +32 4 221 38 20 arba.liege@sup.cfwb.be *http://www.acasupliege.be*
ERG - Ecole supérieure des Arts (Ecole de recherche graphique)	**Académie des Beaux-Arts de la ville de Tournai**
Rue d'Irlande, 57 1060 Bruxelles Tél. : +32 2 538 98 29 Fax : +32 2 539 33 93 secretariat@erg.be *http://www.erg.be*	Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 7500 Tournai Tél. : +32 69 84 12 63 Fax : +32 69 84 32 53 academie.secretariat@skynet.be *http://www.actournai.be*
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles	**Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Liège**
Rue d'Irlande, 57 1060 Bruxelles Tél. : +32 2 537 08 70 Fax : +32 2 537 00 63 info@stluc-bruxelles.be *http://www.stluc-bruxelles.be*	Boulevard de la Constitution, 41 4020 Liège Tél. : +32 4 341 80 00 Fax : +32 4 341 80 80 info@saintluc.com *http://www.saintluc-liege.be*

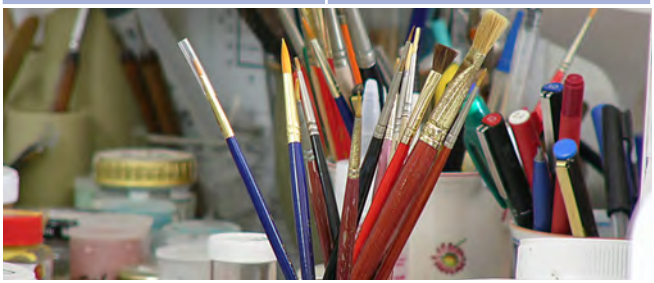

Ecole supérieure des Arts du Cirque (ESAC)

Rue Willame, 25
1160 Bruxelles
Tél. : +32 2 675 68 84
Fax : +32 2 662 11 79
info@esac.be
http://www.esac.be

Ecole supérieure des arts plastiques et visuels de la Communauté française

Rue des Sœurs noires, 4A
7000 Mons
Tél. : +32 65 39 47 60
Fax : +32 65 39 47 61
esapv.mons@esapv.be
http://www.esapv.be

Conservatoire royal de Bruxelles

Rue de la Régence, 30
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 511 04 27
Fax : +32 2 512 69 79
info@conservatoire.be
http://www.conservatoire.be

Institut des Arts de diffusion (IAD)

Rue des Wallons, 77
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : +32 10 47 80 20
Fax : +32 10 45 11 74
iad@iad-arts.be
http://www.iad-arts.be

Conservatoire royal de Liège

Boulevard Piercot 29
4000 Liège
Tél. : +32 4 222 03 06
Fax : +32 4 222 03 84
info@crlg.be
http://www.crlg.be

Institut supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP)

Rue Juppin, 28
5000 Namur
Tél. : +32 81 73 64 37
Fax : +32 81 73 95 14
info@imep.be
http://www.imep.be

Conservatoire royal de Mons

Rue de Nimy, 7
7000 Mons
Tél. : +32 65 34 73 77
Fax : +32 65 34 99 06
crm.mons@sup.cfwb.be
http://www.conservatoire-mons.be

Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai

Chaussée de Tournai, 7
7520 Ramegnies-Chin
Tél. : +32 69 25 03 66
Fax : +32 69 25 03 85
info-sup@st-luc-tournai.be
http://www.stluc-sup-tournai.be

Institut national supérieur des Arts du Spectacle (INSAS)

Rue Thérésienne, 8
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 511 92 86
Fax : +32 2 511 02 79
info@insas.be
http://www.insas.be

Pour tout renseignement complémentaire :

Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur
Avenue Louise, 65/9
1050 Bruxelles
Tél. : +32 2 801 74 11
Fax : +32 2 801 74 98

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique

Rue Adolphe Lavallée 1
1080 Bruxelles
Tél. : +32 2 690 87 03 ou 87 75

http://www.go4sup.be

cherche à faire des #études supérieures près de chez moi... comment faire?
go4sup.be
www.go4sup.be
c'est une cartographie de toutes les études que tu peux faire et leur(s) distance(s) par rapport à chez toi!

Editeur responsable : F. Delcor - Bvd Leopold II, 44 à 1080 Bruxelles
Merci aux étudiants du Lycée L. de Waha(Liège) et à l'équipe pédagogique